

A LA UNE

La CGF auditionnée par la mission interministérielle logistique urbaine durable



La CGF était auditionnée ce 9 octobre par Anne-Marie Idrac et Anne-Marie Jean dans le cadre de la mission interministérielle transports et commerce qui les a chargées de préparer une feuille de route pour une logistique durable après 2026.

Avec plus d'un million de clients professionnels situés pour 80% d'entre eux en zone urbaine, la logistique urbaine est un enjeu majeur pour le commerce de gros.

Au cours de cette audition, Stéphane Antiglio, président de la CGF, a détaillé les leviers de performance pour favoriser une logistique urbaine durable :

- Maintenir l'activité logistique du commerce de gros dans un cadre concurrentiel
- Maintenir la dynamique de concertation public-privé créée dans le prolongement du rapport sur la logistique urbaine durable de 2021
- Inciter les collectivités à mettre en place des politiques proactives en faveur de l'implantation et de l'extension des sites des entreprises du commerce de gros
- Clarifier la gouvernance de la logistique urbaine à l'échelon national et local notamment afin que les collectivités veillent au respect d'un minimum d'harmonisation entre agglomérations des règles de circulation pour éviter aux entreprises toutes ruptures territoriales dans l'exercice de leur activité.
- Amplifier la digitalisation induite par les Jeux Olympiques de Paris 2024

INSTITUTIONNEL



[Tour de France des grossistes] Visite de l'entreprise *Bonjour François* avec le Sénateur Jean-François Longeot

La CGF est allée à la rencontre de l'entreprise Bonjour François à Etupes, le 3 octobre dernier en compagnie de Jean-François Longeot, sénateur du Doubs et président de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, et de la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO), adhérente de la CGF.

Cette visite avait pour objectifs de :

- Valoriser le rôle stratégique du commerce de gros dans l'économie française
- Montrer la valeur ajoutée du grossiste, ancré localement, créateur d'emplois et distributeur de produits responsables et français
- Illustrer ces enjeux à travers la filière des objets publicitaires et l'entreprise Bonjour François.

Parmi les sujets évoqués :

- les effets de l'annonce du gel des dépenses de communication de l'État, avant une baisse prévue de 20 % en 2025 – une mesure qui affecte fortement la filière.
- les enjeux du budget 2026, en particulier la reconduction ou la création de nouvelles taxes
- le besoin de visibilité et de stabilité pour investir localement.

En savoir + sur 2FPCO

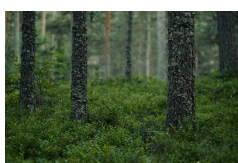
En savoir + sur
Bonjour François

La CGF a fait un point sur la situation politique actuelle, en évoquant les textes législatifs en attente et ceux qui seront prochainement déposés ou examinés à la reprise des travaux parlementaires, notamment le projet de loi de finances (PLF) et le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS).

Ces dernières semaines, plusieurs visites de terrain ont été organisées dans le cadre du lobbying territorial, permettant à la CGF et aux fédérations de renforcer leurs relations avec des parlementaires clés sur des sujets stratégiques. D'autres rencontres sont d'ores et déjà prévues dans les semaines à venir.

Enfin, dans la perspective des élections municipales de 2026, un projet de manifeste commerce de gros a été présenté ainsi qu'un plan de communication et d'influence associé qui s'étendra sur six mois. L'objectif : accroître la visibilité du secteur et valoriser le rôle du commerce de gros dans l'économie et la vie locales à l'approche de cette échéance électorale.

ENVIRONNEMENT



La CGF accompagne ses adhérents dans la réglementation déforestation

A quelques semaines de l'entrée en application du règlement déforestation et malgré l'annonce d'un possible report, la CGF a tenu à accompagner ses adhérents en animant un webinar le 9 octobre sur les bases à connaître de cette réglementation, avec le concours du cabinet d'avocat Osborne Clarke.

La CGF salue cette décision et appelle à mettre ce délai à profit pour revoir les modalités et les critères d'application pour simplifier à la fois l'efficacité environnementale de la mesure et la faisabilité économique des entreprises du commerce de gros.

L'application de ce texte va impacter sensiblement les entreprises du commerce de gros qui vont devoir approfondir très précisément la connaissance de leurs produits (date de production, pays d'origine, destination, dénomination et code douanier, etc.).

Pour cela, elles auront besoin d'une communication efficace en interne, entre les différentes fonctions (logistique, juridique, RSE, achats, ...) et en externe avec leurs fournisseurs et clients.

Ainsi, elles devront mettre à profit les douze mois de report proposé par la Commission européenne, pour identifier les produits soumis au règlement et déployer la procédure de diligence raisonnée.

La vingtaine de participants au webinar a pu poser ses questions et partager les expériences concernant les difficultés rencontrées : absence de transmission de certaines données par les fournisseurs, charge de la responsabilité en cas de non conformité ou encore nécessité de faire évoluer les systèmes informatiques.

TRANSPORT/LOGISTIQUE



La CGF engagée aux côtés de l'AFTRAL

La CGF a participé le 7 octobre à une réunion du conseil d'administration de l'AFTRAL, premier organisme professionnel de formation dans les transports et la logistique et partenaire de longue date de la CGF.

Malgré le contexte économique, l'association reste sur sa dynamique de développement avec l'ouverture dernièrement à Bordeaux et Strasbourg de deux nouveaux plateaux de mécanique Poids lourds sur lesquels plus de 200 apprentis se forment à la maintenance de véhicules industriels.

La CGF et l'Aftral organisent le 4 novembre sur le site de formation de Rungis une visite interactive au cours de laquelle les entreprises adhérentes pourront découvrir les outils déployés par l'Aftral pour les formations à la préparation de commande, à la manutention, à la lutte contre le feu etc ...

Pour en savoir + sur l'AFTRAL

SOCIAL



Amélioration du régime de prévoyance de branche

Après avoir amélioré le régime de prévoyance des non-cadres fin 2023, la branche des commerces de gros continue sur sa lancée en instaurant un cadre conventionnel de base pour la prévoyance des cadres.

L'accord du 17 septembre 2025, signé par la CFTC, FO et la CFE CGC AGRO, prévoit l'obligation de couvrir les cadres sur les 3 garanties classiques de prévoyance (invalidité, décès et incapacité de travail) dans le cadre de la cotisation patronale de 1,5% sur la tranche A, à l'exclusion des frais de santé.

Il entrera en vigueur au plus tôt le 1er juillet 2026.

Afin d'accompagner les entreprises dans la mise en place opérationnelle de cet accord, la CGF a rédigé un " point sur" pratique qui propose notamment des exemples concrets de répartition des cotisations et de prestations pouvant être mises en place.

Vous pouvez le retrouver sur notre site internet dans la rubrique "social" " points sur social".

[Adhérents] Note CGF sur l'accord prévoyance



Retour sur le séminaire social organisé par la CGF le 9 octobre

La 4^e édition du séminaire social de la branche des Commerces de Gros s'est tenue le 9 octobre à Paris, réunissant près de 50 professionnels (chefs d'entreprise, RH, experts) autour de thématiques clés du dialogue social :

- Transparence des rémunérations
- Classifications conventionnelles
- Emploi des salariés expérimentés
- Fidélisation des talents

Des interventions de qualité ont rythmé la journée :

Maître Hugues Lapalus (Cabinet Barthélémy) a présenté les enjeux de la directive européenne sur la transparence salariale. Tandis que Luc Van Ryssel et Pascal Saunier du cabinet RECIF ont partagé leur expérience sur la refonte des classifications dans la métallurgie et les travaux en cours dans la branche des commerces de gros.

Le MEDEF est intervenu pour décrypter l'ANI sur les salariés expérimentés, présenter des bonnes pratiques d'entreprises et proposer des pistes d'action RH.

Enfin, une table ronde inspirante a permis à plusieurs dirigeants et DRH de partager leurs expériences pour attirer, motiver et fidéliser autrement.

Le séminaire a permis de créer un véritable espace d'échange, où les participants ont pu partager leurs expériences, poser leurs questions et contribuer activement aux réflexions collectives sur leurs enjeux RH ainsi que ceux de la branche des commerces de gros.

Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition !



Retour sur le webinar organisé par la CGF avec l'OCIRP sur les salariés aidants

À l'occasion de la Journée nationale des aidants le 6 octobre, la CGF a organisé, en partenariat avec l'OCIRP, un webinaire consacré à un sujet de plus en plus présent dans les préoccupations des entreprises : l'accompagnement des salariés aidants.

Ce temps d'échange a permis de clarifier la définition du salarié aidant, présenter la réglementation en vigueur et mettre en lumière les solutions proposées par les institutions de prévoyance.

Un focus particulier a été réalisé sur l'aide aux aidants financée par le fonds social de la Convention Collective des Commerces de gros, illustrant les dispositifs concrets déjà mobilisables.

Ce webinaire a offert aux participants des clés de compréhension et d'action pour mieux intégrer cette réalité dans les politiques en matière de Ressources humaines.

Observatoire OCIRP des salariés aidants

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Focus sur les derniers chiffres économiques mondiaux et nationaux

La CGF participait ce 7 octobre au Comité Economie, Compétitivité et Finance du MEDEF au cours duquel ont été présentés les derniers chiffres économiques mondiaux et nationaux. Pour l'instant, la politique tarifaire américaine donne le la des échanges mondiaux sans déclencher de décrochage de la croissance mondiale, sans problèmes d'approvisionnement majeurs ni de franche résurgence d'inflation, ce qui laisse espérer une détente monétaire.

Côté Hexagonal, la conjoncture française reste en demi-teinte avec une croissance ralentie et un investissement des entreprises, en baisse de 10 % par rapport à la tendance pré-Covid. Le déficit public devrait rester au-dessus de 5 % du PIB en 2026, sur fond d'instabilité politique et de prudence des acteurs économiques.

En cas d'instabilité politique persistante, cela amputerait le potentiel de reprise à horizon 2026 avec pour principal risque, une accentuation de la baisse de l'investissement des entreprises.

EMPLOI & FORMATION



**Branche des commerces
de gros :
quels sont les chiffres
2024 du rapport emploi-**

formation ?

Au-delà de son rôle d'orientation pour la politique de la branche en matière d'emploi et de formation professionnelle, ce panorama statistique met en lumière la place du secteur dans l'économie ainsi que son rôle dans l'insertion des publics.

Que retenir du dernier rapport emploi-formation réalisé par la branche des commerces de gros ?

- 403 185 salariés répartis dans 43 481 entreprises,
- 94 % des salariés en CDI,
- 14 135 contrats d'apprentissage, dont 82 % débouchent sur un emploi dans les 6 mois

Ce panorama constitue également un outil de référence pour les entreprises, leur permettant de se situer par rapport aux pratiques observées dans la branche : structure des effectifs (pyramide des âges, taux de féminisation), types de contrats de travail, métiers les plus recherchés, recours à l'apprentissage, niveaux de rémunération, etc.

Pour en savoir +

LES WEBINAIRES DE LA CGF [ADHERENTS]

Afin d'accompagner au mieux les fédérations adhérentes et leurs entreprises dans leur quotidien face aux évolutions de leur environnement, les experts de la CGF décryptent, anticipent et traduisent les évolutions juridiques, économiques et sociales à travers l'organisation de webinaires opérationnels.

Au programme des prochaines semaines :

👉 **30/10/25** : *Prévenir les risques de retard de paiement et de défaillance des clients*
[\[Inscriptions\]](#)

👉 **20/11/25** : *Décryptage des enjeux autour de la réglementation sur les prestations annexes dans un contrat de transport*

SAVE THE DATE



6ème édition du rendez-vous EVE le 16 octobre !

À l'occasion de la **6^e édition du Rendez-vous du transport et de la logistique responsables**, organisé par le programme Engagements Volontaires pour

l'Environnement (EVE), les professionnels du secteur se réuniront autour du thème :

« La mobilisation des acteurs du transport et de la logistique pour la décarbonation, au cœur de la transition écologique ».

L'événement se tiendra le **jeudi 16 octobre**.

Inscriptions



**Logistique urbaine : la
CGF participe à la
Rencontre Nationale
d'InterLUD le 4
novembre**

Pour la 5^e année consécutive, le Programme InTerLUD+ organise sa Rencontre Nationale.

A l'occasion de cet événement qui aura lieu à **Paris le 4 novembre**, les grands chantiers en cours de la logistique urbaine durable seront abordés ainsi que des exemples d'actions concrètes menées dans une quinzaine de territoires engagés et des projets innovants en cours de déploiement à l'échelle nationale.

Inscriptions



**RDV pour la Journée de la
filière France Logistique le
12 novembre**

En tant que membre fondateur de France Logistique, la CGF participera et interviendra à la **4^e journée de la filière logistique et transport de marchandises qui se tiendra le mercredi 12 novembre 2025** à Paris.

Les grands enjeux de la filière seront au programme de cette journée de dialogue public-privé :

- Climat, géopolitique : la logistique, acteur de la résilience
- Les territoires prennent la main
- Logistique urbaine
- La logistique, pilier d'une économie en transformation
- Concilier performance et responsabilité

Inscriptions



CGF
Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.